



L'Arbre de vie

PAR LUCIENNE LACASSE-LOVSTED

Un rêve se concrétise, prend racines. Celui de la construction prochaine d'une coopérative d'habitation, pour femmes, à but non-lucratif, dont nous retracerons les étapes dans cet article. "L'Arbre de vie" nom de cette coopérative, est en bonne voie de croissance, ici, à Toronto. Il s'agit d'un complexe de cinquante unités, conçu pour abriter des femmes francophones de tout âge, seules ou avec conjoint et famille, canadiennes de souche ou immigrantes, mono-parentales, filles-mères, victimes de violence ou handicapées. Les femmes seront les signataires du contrat, ce qui leur assurera la stabilité puisqu'elles seront chez elles. En cas de problèmes avec le conjoint, elles n'auront pas à chercher refuge et protection ailleurs.

"L'Arbre de vie" va bientôt planter ses racines dans l'endroit le plus propice à son épanouissement, probablement en un lieu qui assurera aux femmes l'accès facile au travail et accès aux services sociaux, médicaux, scolaires et aux garderies disponibles.

Comment est né ce projet "marrainé" par le Réseau des femmes du Sud de l'Ontario? A l'occasion d'une rencontre d'un groupe de femmes haïtiennes, Ina Motoi, coordonnatrice du Réseau des femmes du Sud de l'Ontario, après leur avoir expliqué le but de cet organisme, leur demanda ce qu'on pouvait faire pour elles. La réponse unanime fut: "nous procurer des logements à prix abordables." Peu de temps après, rencontrant un autre groupe de femmes à qui Vicky Lehok donnait des cours de préparation au travail, au Centre francophone de Toronto, Ina posa la même question. Son exposé avait porté sur les réalisations du Réseau contre la violence faite aux femmes.

De la discussion qui suivit il ressortit que, en circonstances de violence, la femme qui veut quitter son conjoint doit pouvoir subvenir à ses besoins matériels. Son plus grand obstacle, en crise aiguë, est le manque d'un endroit où se réfugier, qu'elle soit seule ou qu'elle ait des enfants à protéger.

La pénurie de logement et le prix prohibitif de ceux qui existent condamnent sans merci la femme battue, ou accablée par les exigences sexuelles ou verbales de son conjoint, à subir un état de vie qui la dévalorise et l'amène à la dépression. Faute de logement à prix abordable, la femme est maintenue dans une situation d'esclavage moral et physique révoltante. C'est une situation qui mine ses forces, l'empêche d'élever ses enfants sainement et

conduira parfois certaines à chercher l'oubli dans l'alcoolisme, la drogue ou la boulimie.

Une fois le besoin de logement reconnu comme étant l'obstacle infranchissable par toutes les femmes qui participaient à cette discussion, le Réseau se mit à la recherche d'une solution. Ina avait déjà pris contact avec Marie-Carmelle Boutin, celle qui l'avait mise en rapport avec ce premier groupe de femmes haïtiennes, les premières à soulever le problème du logement.

Elle rencontrait aussi des immigrantes entrées illégalement au pays, donc dépourvues de tous moyens de recours financiers et légaux.

Une deuxième rencontre fut convoquée. Une quarantaine de femmes y participèrent dont ces femmes haïtiennes, le groupe de Vicky ainsi que quelques membres du Réseau des femmes du Sud de l'Ontario, intéressées au projet.

Leur rêve paraissait à ce moment une pure utopie. Mais l'acuité du problème ne quittait plus Vicky et Marie-Carmelle qui entreprirent les démarches de base et ne lâchèrent plus. Les intéressées n'osaient encore croire à la possibilité de pouvoir un jour habiter des foyers individuels, conçus pour leurs besoins, mais continuaient de "rêver en couleur," énumérant les critères déjà mentionnés, être femmes francophones, en besoin d'aide financière ou morale. Déjà deux modifications dignes de mention avaient été apportées. La première, de permettre que des hommes habitent la coop.

- Il n'est pas concevable, explique Marie-Carmelle Boutin, pour les femmes de certaines cultures de vivre sans hommes. La femme américaine peut se passer d'homme, mais, pour certaines autres, de cultures différentes, c'est impensable. L'homme restera toujours présent dans leurs vies.

Nous rappelons toutefois qu'à "L'Arbre de vie," la femme sera signataire du contrat, donc maîtresse chez elle et qu'en cas de problèmes, c'est l'homme qui devra quitter les lieux.

La seconde modification importante fut d'étendre l'invitation à des femmes sans problèmes aigus, afin que la coop ne devienne pas un ghetto sans issue, les relations de bon voisinage, l'amitié et l'entraide créant des liens spontanés bénéfiques à toutes. Un pourcentage d'unités sera toutefois réservé pour les cas d'extrême urgence.

A la même époque, le groupe "Older Women's Network" avait

une table ronde sur l'habitation, à IPEO/OISE à laquelle Marie-Carmelle assista. L'une des animatrices était Pamela Sayne, qui a été la coordonnatrice ou l'administratrice de plusieurs coops. Pamela connaissait bien les étapes menant à une telle fondation. Elle répondit avec empressement à l'appel à l'aide du groupe et mit sa vaste expérience au service de la nouvelle initiative en aidant à la rédaction de la première demande adressée au Gouvernement.

Les initiatrices du projet se dotèrent immédiatement d'un Conseil d'administration, d'un Comité financier, et d'un Comité du personnel. Ces charges furent prises par les membres du groupe de femmes qui se préparaient à retourner sur le marché du travail, dont Marianne Lord, qui devint la première présidente de "L'Arbre de vie."

Ce qui s'imposait d'abord, c'était d'obtenir l'expertise de l'un des cinq groupes de ressources au service des coopératives de la région torontoise. Trois de ces groupes, Lantana Homes Ltd., Chris Smith and Associates et la Cooperative Housing Federation of Toronto, refusèrent l'appel du groupe qui avait pris le nom "L'Arbre de vie", mais qui était sans argent. De quoi décourager les plus vaillantes. Au contraire, chaque refus renforça la volonté du groupe des fondatrices qui compte encore Louise Blais parmi elles.

Pamela Sayne mit les fondatrices en contact avec la firme Gibson Associates, intéressée à ce genre d'entreprises. Cette firme fut chargée de faire la demande d'allocation de cinquante unités au Gouvernement et de l'incorporation de "L'Arbre de vie."

Pamela qui avait eu recours aux conseils d'une avocate de ses amies, vit que le temps était venu de mettre le Réseau des femmes du Sud de l'Ontario en contact avec Nancy Collyer, de la firme Lewis and Collyer. Pamela recommandait cette firme avec qui elle avait travaillé, parce que les deux partenaires ont fondé leur étude dans le but de se consacrer plus particulièrement à de petites entreprises à buts sociaux du genre de L'Arbre de vie.

- Au sein d'une grande firme comme celle dont nous faisons partie, explique Nancy Collyer, les avocats doivent facturer leurs clients tous les deux mois, ou à peu près; alors qu'un projet qui démarre avec des fonds gouvernementaux réduits

a besoin de plus longues échéances de paiement. "De plus, continue-t-elle, c'est par idéal personnel que Bruce, impliqué dans le passé dans la coopérative de Rochdale, par exemple, et moi-même avons choisi de travailler avec des petits groupes comme le vôtre. Nous participons ainsi à une oeuvre sociale nécessaire au lieu de ne servir que les grandes compagnies dont le but principal est de faire de l'argent."

- Le rôle de l'avocat en pareilles circonstances, explique Nancy, est de protéger les intérêts légaux et financiers de nos clients dans leurs négociations avec les constructeurs chargés de trouver un terrain. Ceci comprend l'étude et l'interprétation de tout contrat proposé, des négociations avec les architectes. Du côté des autorités municipales, obtenir le permis de construction, aplanir les difficultés possibles de zonage; de creusage d'égouts, par exemple, d'installation de l'électricité et du téléphone; de la signature du contrat incluant la négociation de l'hypothèque, de ses étapes de paiements. Ces démarches des conseillers légaux et techniques sont faites en esprit de collaboration avec l'agence de construction concernée et du ministère gouvernemental qui subventionne le projet.

Les premières tentatives avaient fait perdre un temps considérable. Le programme gouvernemental sous lequel le projet avait été accepté avait pris fin.

- La fin du programme gouvernemental qui avait accepté notre projet et fourni les premiers fonds vint tout compromettre, explique Marie-Carmelle Boutin. "L'Arbre de vie" était repris en tutelle par un nouveau ministère et il fallait tout recommencer.

- Pourquoi ces tâtonnements? N'y a-t-il pas une marche-à-suivre établie et rapide?

- Bien sûr, interrompt Marie-Carmelle. Mais toutefois chaque groupe fait ses propres recherches et ses expériences, selon ses besoins bien particuliers. Dans notre cas, celui d'un regroupement de femmes francophones en pays bilingue, nous voulions faire affaire en notre langue, le français. Plusieurs de ces femmes ne pourraient d'ailleurs s'exprimer autrement. Nous voulions aussi impliquer directement les initiatrices du projet et les laisser en postes administratifs. Ces démarches étaient du nouveau pour chacune de nous. Nous allions de découverte

en découverte.

- C'est un des plus grands problèmes du système, commente Pamela Sayne, de plus en plus impliquée dans le domaine, au niveau local, national et international. Elle est bien décidée à travailler à la réforme de cette politique. "Il y a tant de barrières à franchir, dit-elle, tant de paperasserie qui entrave. Pendant qu'un groupe de volontaires met sur pied un projet, le programme change, de nouveaux règlements rentrent en vigueur et il faut recommencer presque à zéro. Les frustrations découragent souvent les plus déterminées. Dans le cas de "L'Arbre de vie," c'est grâce au soutien du Réseau des femmes du Sud de l'Ontario, un organisme déjà bien constitué, à l'écoute des problèmes du milieu, que le projet a pu survivre."

Le Conseil d'administration s'adressa de nouveau à la Cooperative Housing Federation of Toronto Inc. qui, au printemps de 1988 accepta enfin de mettre son expertise au service du projet.

Deux ans s'étaient écoulés depuis les premières démarches jusqu'au stade actuel qui est celui du choix du terrain. Cette autre étape réclame aussi beaucoup de temps de toutes ces volontaires . . . et beaucoup de conviction pour résister aux pressions des agences et de celle des échéances menaçantes.

Nous entrevoyons enfin la réalisation du rêve d'un groupe de femmes démunies mais tenaces qui n'ont manqué ni de courage ni de persévérance. Car, pour ces femmes, la plupart avec famille et enfants, il n'a pas toujours été facile de faire les nombreux appels nécessaires, d'en faire rapport au groupe et de concerter les efforts de toutes dans le chemin du succès.

"L'Arbre de vie," après cette longue période de germination va bientôt prendre racine à Toronto et abriter dans son ombre reconfortante des familles qui pourront s'y épanouir grâce à la sécurité stable d'un foyer où la femme sera maîtresse chez elle.

Lucienne Lacasse-Lovsted vit à Toronto depuis une trentaine d'années. Traductrice par profession, écrivaine par vocation. Collabore au magazine Femmes d'action et à l'hebdomadaire L'Express de Toronto. Secrétaire de la Société des écrivains canadiens, section de Toronto. Impliquée dans la fondation de "l'Arbre de vie."